

### FORMULAIRE D'ADHESION

(Veuillez renseigner le formulaire par voie électronique)

A nous faire parvenir :

Par mail : [direction@sesan.fr](mailto:direction@sesan.fr)

Par courrier: SESAN – 6-8 rue Firmin Gillot – 75015 PARIS

**Accompagné des pièces justifiant de la capacité du signataire**

Dénomination	
Forme juridique de la structure concernée	
Numéro SIREN	
Siège social	
Le cas échéant, numéro FINESS juridique	
Nom, prénom, qualité du représentant légal de la structure, ou de son délégué	

Déclarant avoir pris connaissance de la Convention Constitutive et du Règlement intérieur de SESAN, sollicite, par la présente, l'adhésion de la structure que je représente au GCS SESAN au sein du collège : *(entourer le collège correspondant, tel qu'identifié en annexe, étant précisé qu'il n'est possible de cocher qu'un seul collège) :*

A      B      C      D      E      F      G      H

Si votre adhésion a lieu dans le cadre de votre participation à un ou plusieurs projets d'ores et déjà identifié(s), merci de le(s) préciser :

.....

La réception du présent formulaire par le GCS SESAN sera suivie par l'envoi au nouveau membre d'un contrat d'adhésion visant à exposer le périmètre des projets auxquels souhaite participer le nouvel adhérent. Veuillez noter que l'adhésion sera formalisée par une validation lors de la prochaine Assemblée Générale du GCS SESAN.

**Points de contacts :**

DIRECTION
Nom / Prénom : .....
Fonction : .....
Téléphone : ..
Mail : .....
SECRETARIAT
Nom / Prénom : .....
Fonction : .....
Téléphone : ..
Mail : .....
DSI / PILOTE
Nom / Prénom : .....
Fonction : .....
Téléphone : ..
Mail : .....

Les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de l'activité de SESAN, à son usage exclusif. Vous disposez d'un droit selon les dispositions de l'article 7 5<sup>o</sup> de la loi informatique et libertés, de modification auprès de : [directeur@sesan.fr](mailto:directeur@sesan.fr). Vos données sont conservées un an au-delà de la date d'adhésion au SESAN.

Les pièces suivantes sont remises en annexe de la présente :

- La décision de l'organe compétent autorisant l'adhésion
- La cotisation annuelle : 50 €

Le règlement peut être effectué par virement :

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
18829	75416	016156468 40	65

IBAN : FR76 1882 9754 1601 6156 4684 065

BIC : CMBFR2BCME

Ou par chèque à l'ordre du : GCS SESAN

La nouvelle structure adhérente s'engage formellement par la présente :

- à payer annuellement la cotisation
- à respecter la Convention Constitutive et le règlement intérieur de SESAN.

**La structure demandant adhésion déclare avoir pris connaissance de la Convention Constitutive et du Règlement intérieur de SESAN. (Annexés au présent document). Elle accepte que son nom apparaisse sur la liste des adhérents et sur les différents supports de communication de SESAN et des projets auxquels elle participe.**

**Lu et approuvé, bon pour engagement formel**

(Nom et prénom, date, signature et cachet)

## ANNEXE : DEFINITION DES DIFFERENTS COLLEGES

Collège A	Etablissements faisant partie de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris
Collège B	Etablissements publics de santé d'Ile de France (et hôpitaux militaires) : CH, CHI, CHS, GH, EPS, GPS, Hôpitaux gériatriques... etc.
Collège C	Etablissements privés à but non lucratif hors centres de lutte contre le cancer d'Ile de France : cliniques, hôpitaux privés, instituts hospitaliers... etc.
Collège D	Centres de lutte contre le cancer d'Ile de France
Collège E	Etablissements commerciaux de santé d'Ile de France : SA, SARL, SAS, SCM, SCP... etc
Collège G	Etablissements sociaux et médico-sociaux, dont EHPAD publics ou privés d'Ile de France : GCSMS, FAM, SESSAD, IME... etc.
Collège H	Autres organismes de santé, professionnels de santé ou autres acteurs du monde de la santé d'Ile de France : centres municipaux de santé, réseaux de santé, partenaires régionaux... etc. (5 droits)